COMITÉ DE BADMINTON
Rhône - Lyon Métropole

SECTEUR VIE SPORTIVE - COMMISSION COMITE DES OFFICIELS TECHNIQUES

BAREMES ET INDEMNITES DES OFFICIELS TECHNIQUES - SAISON 2026 / 2027

<table>
<tr><th>Compétition</th><th>Frais de déplacement</th><th>Indemnités JA</th><th>Indemnités arbitres</th><th>Prise en charge</th></tr>
<tr>
<td>Trophée Jeunes 69 Access
Trophée Jeunes 69 Elite
Circuit CDBR-LM Adultes D7</td>
<td rowspan="2">0,50 € par km
pour un trajet en voiture ou 2 roues motorisé

Prise en charge des éventuels péages
sur présentation des justificatifs

<u>Trajet pris en compte :</u>
domicile - gymnase A/R
Source : Google Maps

Le covoiturage entre Officiels Techniques
est fortement recommandé
(prise en compte des km en sus parcourus).

L'utilisation des transports en commun
(TCL, TER etc...) est également
encouragée lorsque les conditions
du déplacement le rendent possible.</td>
<td>½ journée : 40 €

1 journée : 60 €

JALA et JALC</td>
<td rowspan="2"><table><tr><th></th><th>½ journée</th><th>Journée complète</th></tr><tr><td>ALA</td><td>25 €</td><td>40 €</td></tr><tr><td>ALC et plus</td><td>30 €</td><td>45 €</td></tr></table></td>
<td rowspan="2">COMITÉ DE BADMINTON
Rhône - Lyon Métropole

uniquement
si désignation
et convocation
du CDBR-LM</td>
</tr>
<tr>
<td>VICTOR Coupe du Rhône LM Jeunes
VICTOR Coupe du Rhône LM Adultes
VICTOR Coupe du Rhône LM Vétérans
VICTOR Interclubs Jeunes 69
VICTOR Interclubs Adultes 69</td>
<td>½ journée : 45 €

1 journée : 70 €

JALA et JALC</td>
</tr>
</table>

Légende :
JALA : JA Ligue Accrédité
JALC : JA Ligue Certifié
ALA : Arbitre Ligue Accrédité
ALC : Arbitre Ligue Certifié

Le remboursement de frais d'arbitrage se fait sur demande à l'issue de la compétition. Un formulaire de demande de remboursement CDBR-LM doit être fourni dans un délai de 15 jours suivant la compétition, accompagné d'un RIB (si première demande) et de l'ensemble des justificatifs le cas échéant.

Les Officiels Techniques souhaitant abandonner leurs frais au profit de l'association peuvent cocher cette possibilité sur le formulaire ad hoc. Un reçu fiscal donnant droit à une réduction d'impôt (66 % pour les particuliers dans la limite totale de 20 % du revenu imposable) sera fourni par le CDBR-LM.

Les interventions nécessitant une nuitée d'hôtel seront étudiées au cas par cas par le CDBR-LM.

Les modifications pour la saison 2026 / 2027 sont indiquées en bleu.